

Séance publique du 23 octobre 2024

M. Rasqué, bourgmestre, M. Müller, échevin et Mme Glodé, échevine ;
Madame Camusel, M. Gereke, M. Aguilera, M. Kolbet, M. Schmit et M. Reckel, conseillers ;

Mme Kaspar, secrétaire

Absent(e) / excusé(e) : M. Aguilera pour le point 8.b, article 20

Le conseil communal :

Séance publique

1. Présentation Masterplan et décision de principe sur la formulation des objectifs du Masterplan « Horizon 2035 »

décide à l'unanimité d'approuver les objectifs retenus dans le document du Masterplan « Horizon 2035 » et la priorisation des projets formulés dans ce même document.

2. Délibération concernant le choix de plantes pour les nouvelles plantations

décide à l'unanimité de choisir des arbres, de haies et d'arbustes indigènes et du matériel végétal régional certifié (« Heck vun hei ») pour les nouvelles plantations communales. La commune essaie également d'utiliser autant que possible des espèces indigènes pour les parterres de fleurs, mais se réserve la possibilité d'avoir recours à d'éventuelles fleurs d'été non indigènes.

3. Confirmation de divers de règlements temporaires d'urgences de circulation

décide à l'unanimité :

- de confirmer le règlement de circulation ayant trait à la circulation routière en vue de travaux de démolition à Petit-Nobressart, à partir du 16.10.2024 jusqu'à la fin des travaux.
- de confirmer le règlement de circulation ayant trait à la circulation routière en vue de travaux sur le chemin rural 7 à Ell, à partir du 16.10.2024 jusqu'à la fin des travaux.

4. Approbation d'un règlement communal relatif aux aides communales pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement

décide à l'unanimité d'approuver le règlement communal relatif aux les aides communales pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement.

5. Approbation du règlement-taxe concernant la location des salles communales et du matériel communal
-

décide à l'unanimité d'approuver règlement-taxé concernant la location des salles communales et du matériel communal.

6. Approbation du compte administratif et compte de gestion 2022

décide à l'unanimité

- 1) d'arrêter provisoirement le compte administratif de l'exercice 2022 du collège échevinal, avec les réponses ayant trait aux observations du service de contrôle et de la comptabilité des communes pour l'exercice 2022.
- 2) d'arrêter provisoirement le compte de fin de gestion de l'exercice, avec la réponse du receveur ayant trait à l'observation du service de contrôle et de la comptabilité des communes, au résultat suivant, à savoir :

COMPTE DE GESTION	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Total des recettes	7.385.016,23	3.202.064,11
Total des dépenses	5.409.510,19	2.473.939,37
Boni propre à l'exercice	1.975.506,04	728.124,74
Mali propre à l'exercice		
Boni du compte de 2021	5.277.521,94	0,00
Mali du compte de 2021	0,00	538.190,77
Boni général	7.253.027,98	189.933,97
Mali général		
Transfert de l'ordinaire vers l'extraordinaire	-538.190,77	+538.190,77
BONI DEFINITIF	6.714.837,21	728.124,74
Mali définitif		

7. Approbation d'un décompte

décide à l'unanimité d'approuver le décompte final de « Etude pour le développement d'un concept pour le café des Sports » à Ell au montant total de 4.937,40 €.

8. a Approbation de conventions

décide à l'unanimité d'approuver le contrat de restauration scolaire entre l'asbl « Les Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises » et l'administration communale d'Ell.

8. b Approbation de conventions

décide à l'unanimité d'approuver la convention 2024 entre le Club Senior/Club Aktiv plus appelé « Atertdall » et l'administration communale d'Ell. *Conformément à l'article 20 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, M. Aguilera quitte la salle.*

8. c Approbation de conventions

décide à l'unanimité d'approuver la convention bipartite 2024 entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et l'administration communale d'Ell.

8. d Approbation de conventions

décide à l'unanimité d'approuver la convention concernant l'intervention temporaire d'enseignants de l'enseignement musical dans le cadre de projets de collaboration entre l'enseignement fondamental et l'enseignement musical communal, entre le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, représenté par Gilles Lacour, commissaire du Gouvernement à l'enseignement musical et l'administration communale d'Ell.

9. Approbation des titres de recette

décide à l'unanimité d'approuver les titres de recette présentés en cette séance.

10. Création d'un poste pour les besoins du service nettoyage

décide à l'unanimité de créer pour les besoins du service nettoyage, 1 poste de salarié (m/f) à temps plein (40h/semaine) et à durée indéterminée dans le groupe de salaire B, - agent de nettoyage relevant de la convention collective des salariés de l'État en vigueur et de rémunérer ce poste suivant le groupe de salaire B, - agent de nettoyage relevant de la convention collective des salariés de l'État en vigueur.

11. Rapports des représentants dans les syndicats intercommunaux et autres entités

12. Affaires courantes et communications

Séance à huis clos

13. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal

Conformément à l'article 20 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, Mme Kaspar quitte la salle.

décide à l'unanimité de nommer définitivement Madame Michèle Kaspar, à la fonction de la secrétaire communale, avec effet au 1^{er} novembre 2024.
